

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	20.02.2017	23h18	17.307	DJSC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Jean-Charles Legrix		
Titre : Prévoyance.ne : degré de couverture et découvert au 31 décembre 2016		
Contenu :		
<p>Le degré de couverture de la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (Prévoyance.ne) était de 63.1 % à fin 2015 et le découvert selon l'article 72a de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) était de 2'608'303'029 Fr. 03.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Quel est le degré de couverture au 31 décembre 2016 ? – Quel est le découvert selon l'article 72a LPP au 31 décembre 2016 ? 		
Réponse écrite demandée : <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		
Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Jean-Charles Legrix		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :